



Comité Directeur de la LMTA

10 janvier 2018

Présents

Christian COMTE
Marie Laure COMTE
Bernard POUSSY
Léonie MARINE
Jacques MONTAGNAC

Absents excusés

Hervé GARON
Sandrine BERLIN
Manuella BENETRUY

Ordre du jour

- Organisation du Comité Directeur
- Préparation de l'AG de la LMTA
- Préparation déplacement République Dominicaine
- Préparation déplacement SCAC 2018 en Guadeloupe

Début de la séance 19h30

Organisation du Comité Directeur

Modification du Bureau

La démission de Cathy Fontaine du Comité Directeur est entérinée.

A la demande du président, l'intégration de Léonie Marine en tant que secrétaire Générale adjointe est votée à l'unanimité. Léonie sera chargé de l'organisation du déplacement à la Guadeloupe pour la SCAC 2018 (Réservation avion + hôtel + liste de la délégation)

Préparation de l'AG

La date de l'assemblée Générale de l'AG de la LMTA est fixée au Vendredi 23 février 2018

La convocation partira dans les prochains jours

Préparation Copa Merengue tournoi qualificatif en République Dominicaine du 02 au 09 avril 2018

2 archers qualifiés se sont désistés pour ce déplacement. Viviane Jean Laurent et Oann Marine sont désignés à l'unanimité pour les remplacer.

La délégation sera donc composée de 4 archers : Sandrine Berlin, Viviane Jean Laurent, Oann Marine et Christian Comte et 2 officiels : Léonie Marine et Manuella Benetruy

Financement :

Archers 800€ (4 X 200€). Officiels 1200€ (2 X 600€). LMTA 4000€

Marie Laure Comte accompagnera la délégation à ses frais.

Préparation SCAC 2018

La délégation sera constituée de 25 janvier 2018

Catégories Cadet à vétéran

Chaque archer pourra participer au nombre de compétition qu'il souhaite

A ce jour 10 archers se sont inscrit + 1 officiel, nous sommes en attente de réponse pour 2 supplémentaires.

La LMTA prendra les billets d'avion et fera les réservations de l'hôtel début février pour les inscrits au 25 janvier 2018.

Participation 500€ (200€ au 04 février 2018. 300€ au 01 mai 2018)

Les autres archers pourront intégrer l'équipe de Martinique jusqu'au 31 mars 2018. Ils devront s'occuper de leur déplacement et de leur logement et seul l'inscription sportive sera pris en charge par la LMTA.

Clôture du Comité Directeur à 20h52